MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la **MAIRIE DE VAL-DE-LIVENNE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **MAIRIE DE VAL-DE-LIVENNE**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 40 ECO 59 60 34

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	**MAIRIE DE VAL-DE-LIVENNE** **Services Périscolaires** 58 rue Léonce Planteur 33 820 VAL-DE-LIVENNE France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) | IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☐
Paiement ponctuel ☐

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

*En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la **MAIRIE DE VAL-DE-LIVENNE**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la **MAIRIE DE VAL-DE-LIVENNE**.*

Protection des données - RGPD
En validant ce formulaire, vous consentez à ce que la Mairie de Val-de-Livenne traite les données personnelles recueillies. Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatisé par nos services pour gestion du dossier. Ces données sont conservées pendant 1 an (année scolaire) et sont destinées au service administratif. Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits en contactant l'accueil de la mairie :
St-Caprais : 05.57.32.88.60 ou mairie.stcaprais@valdelivenne.fr
Marcillac : 05.57.32.41.03 ou mairie.marcillac@valdelivenne.fr